



Les droits des migrants ne sont pas à vendre !

Bruxelles, 18 décembre 2015 : Journée internationale des migrants

8,6 milliards d'euros ! C'est le prix que l'Union européenne s'est engagée à verser pour que migrants et réfugiés soient maintenus au plus loin de ses frontières.

5 milliards d'euros pour que 4,4 millions de Syriens – dont nul ne doute qu'ils aient besoin de protection internationale – demeurent en Turquie, en Syrie, en Jordanie, au Liban, plutôt que d'être acheminés vers l'Europe.

3,6 milliards d'euros pour que des Africains, d'Érythrée, du Soudan, du Nigéria, du Niger, ... ou des Kosovars, des Afghans, des Turcs, trouvent sur le chemin de leur voyage vers l'Europe les obstacles nécessaires pour les en détourner, pour les retenir, voire les renvoyer dans des pays dont ils voulaient fuir la violence. Pour que des pays tiers, dits « partenaires », prennent à leur charge refoulement, expulsion, voire détention de migrants que l'Union européenne ne veut pas voir arriver sur son territoire.

8,6 milliards d'euros pour que l'UE puisse garder les mains propres et épargner les sensibilités européennes qui ne veulent plus voir des migrants mourir avant d'atteindre leurs côtes.

18 mois ! C'est le temps de « rétention préventive » que le président du Conseil européen, Donald Tusk, jugerait légitime pour ceux de ces migrants qui auront quand même l'audace et le courage de traverser déserts, montagnes, mers,... pour chercher un nouvel avenir en Europe. A ceux-là dont Donald Tusk sait, *a priori*, qu'ils n'ont pas besoin de protection internationale, il souhaite réserver l'humiliation, l'attente, la violence morale d'un maintien en frontière.

7 pays considérés comme « sûrs » (Albanie, Bosnie-Herzégovine, Ancienne République yougoslave de Macédoine, Kosovo, Monténégro, Serbie, Turquie) et dont les ressortissants sont soupçonnés d'abuser du système d'asile européen et de sa générosité.

0,33 %. Ce serait le nombre de nouveaux étrangers rapporté à la population totale de l'UE si **tous**, migrants, demandeurs d'asile, réfugiés étaient simplement acceptés par les États membres^{**}. Ne vaudrait-il pas mieux consacrer 8,6 milliards d'euros à cette mission ?

En ce 18 décembre 2015, 25^e anniversaire de la Journée internationale des migrants instaurée par les Nations Unies, l'AEDH et ses 32 organisations membres demandent à l'Union européenne et à ses États membres :

- **de cesser de penser « l'urgence migratoire » comme une atteinte à leur intégrité,**
- **d'ouvrir des voies d'accès sécurisées au territoire européen en supprimant les visas de court séjour exigés de nombre de ressortissants de pays tiers**

^{**} Sur la base de l'hypothèse (très) maximaliste de 2 millions d'arrivées. Pour mémoire, selon l'OIM (Organisation internationale pour les migrations), depuis janvier, 989 215 personnes migrantes et réfugiés seraient arrivées dans l'UE par voies maritimes ou terrestres (<http://migration.iom.int/europe/> consulté le 13 décembre 2015)

- de se comporter en défenseurs des droits des migrants et réfugiés en application de la charte des droits fondamentaux que nos États se sont donnée et non plus en fossoyeurs de l'espoir.

Les droits des migrants, leur liberté et leur vie ne sont pas à vendre !

Contact:

Dominique Guibert, Président

AEDH, Association Européenne pour la défense des Droits de l'Homme
33, rue de la Caserne. B-1000 Bruxelles
Tél : +32(0)25112100 Fax : +32(0)25113200 Email : info@aedh.eu

L'Association Européenne pour la Défense des Droits de l'Homme (AEDH) regroupe des ligues et associations de défense des droits de l'Homme des pays de l'Union Européenne. Pour en savoir plus, consultez le site <http://www.aedh.eu/?lang=fr>.